

ÉDIFIER DES COLLECTIVITÉS RURALES FORTES

DOCUMENT DE CONSULTATION

JUIN 2004

ÉBAUCHE

INTRODUCTION

Des collectivités rurales fortes sont essentielles à la santé et à la vitalité de l'Ontario. Les collectivités rurales de l'Ontario sont diverses et présentent des particularités et des besoins qui leur sont propres. Les collectivités rurales regroupent les petits centres adjacents aux grandes métropoles, les petites localités, les villages, les collectivités des Premières nations et les régions éloignées dans le Nord. Cette diversité est le point de départ pour l'élaboration d'un plan pour les collectivités rurales de l'Ontario. Le gouvernement McGuinty veut mieux comprendre les priorités spécifiques aux collectivités rurales afin de mettre en œuvre les changements nécessaires pour assurer qu'elles bénéficient d'une plus grande prospérité, d'un bien-être environnemental et d'une plus grande qualité de vie.

Le gouvernement McGuinty veut que les résidents ruraux et les intervenants se fassent entendre dans l'élaboration d'un plan pour édifier des collectivités rurales fortes. Le plan de l'Ontario rural se veut une vision concertée sur la façon que nous travaillerons ensemble pour édifier des collectivités fortes, sûres et viables partout dans la province.

Définir « l'Ontario rural » est complexe.* Différentes définitions peuvent tenir compte d'un grand nombre de considérations, par ex. :

- la taille de la population;
- la densité de la population;
- la proximité des centres urbains;
- la force des liens économiques avec des centres urbains environnants;
- les types d'activités économiques prédominants;
- le degré de diversification économique;
- la variété et le type de services fournis à la collectivité;
- le paysage.

NOUS AVONS BESOIN D'UN PLAN POUR L'ONTARIO RURAL

Les collectivités de l'Ontario doivent relever des défis économique, social, environnemental et financier. Les collectivités rurales ont besoin d'une approche différente de celle des grandes métropoles pour faire face à ces défis, parce qu'elles couvrent souvent de grandes régions géographiques, ont des populations moins importantes et plus dispersées, une assiette fiscale réduite et une plus grande dépendance à l'industrie primaire. Certaines régions rurales sont aussi sans structure municipale, rendant ces défis encore plus difficiles à relever.

* Il y a plusieurs façons de définir les collectivités rurales, celles-ci variant selon l'objectif des programmes et des services futurs. Certaines définitions tendent à englober toutes les collectivités en dehors des grands centres urbains (par ex., les villes de Hamilton, d'Ottawa, de London, de Windsor, la région du Grand Toronto et les régions de Niagara et de Waterloo), alors que d'autres s'attachent davantage aux petites villes et aux collectivités éloignées.

ÉBAUCHE

Un plan pour l'Ontario rural fournira une base au gouvernement provincial pour édifier des collectivités rurales fortes, en tenant compte de leur diversité et de leur spécificité. Il s'appuiera sur les politiques et les programmes et services existants qui portent fruit et assurera une approche concertée de tous les ministères du gouvernement provincial pour l'élaboration de nouveaux programmes, de nouvelles politiques et de nouveaux services pour répondre aux besoins futurs de l'Ontario rural. Ce plan rural mettra aussi en place des mesures stratégiques pour le gouvernement et les principaux intervenants.

Ce plan pour l'Ontario rural va au-delà des efforts du passé axés sur le développement économique. C'est maintenant l'occasion de mettre de l'avant une vision globale qui prend en compte la nécessité pour les collectivités rurales d'avoir une capacité fiscale et une infrastructure durables, des économies fortes, un climat social sain et un environnement pur et sain.

Ce plan rural est un élément essentiel pour édifier les collectivités fortes de l'Ontario.

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOS IDÉES

Nous voulons que vous nous aidiez à jeter les bases d'un plan pour l'Ontario rural. Nous avons besoin de vos conseils pour identifier les changements qui s'imposent pour améliorer la prospérité économique, le bien-être environnemental et la qualité de vie de nos collectivités. Votre participation nous aidera à mieux comprendre les priorités des collectivités rurales et les secteurs clés sur lesquels nous devons agir.

Qu'est-ce qui fonctionne bien dans le moment? Comment améliorer ou enrichir les politiques, les programmes et les services? Vous avez de nouvelles idées? Nous voulons tirer avantage des mécanismes qui fonctionnent bien et identifier les voies d'avenir et les approches innovatrices qui peuvent être adoptées.

ALLER DE L'AVANT

Le gouvernement provincial procèdera à des consultations sur un certain nombre d'initiatives au cours des prochains mois. Les commentaires que nous recevrons de ces consultations contribueront à nous informer sur les moyens par lesquels la province peut contribuer à des collectivités fortes.

De plus, le gouvernement McGuinty a annoncé un Plan pour la prospérité du Nord afin d'aider les collectivités du Nord à attirer et à retenir les investissements et les emplois. Ce plan comprend un éventail d'initiatives ciblées visant à promouvoir la prospérité dans le Nord en tenant compte des défis et des occasions de cette région. Le plan rural et le Plan pour la prospérité du Nord se complètent bien l'un l'autre pour édifier des collectivités fortes et durables dans les régions rurales et du Nord.

UNE VISION POUR L'ONTARIO RURAL

DES COLLECTIVITÉS RURALES FORTES QUI ONT UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE, UN RICHE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL, ET LA CAPACITÉ AINSI QUE LE LEADERSHIP DE MAINTENIR ET D'AMÉLIORER UNE GRANDE QUALITÉ DE VIE.

Pour appuyer cette vision, le plan pour l'Ontario rural sera axé sur quatre thèmes. Ces quatre thèmes sont interdépendants et contribuent ensemble au développement de collectivités rurales fortes :

- une infrastructure et une capacité fiscale durables des municipalités;
- des économies fortes;
- un climat social sain;
- un environnement pur et sain.

Pour chacun des quatre thèmes, ce document de consultation :

- décrit les défis que les collectivités rurales ont à relever;
- élabore des objectifs pour édifier des collectivités rurales fortes;
- présente quelques idées aux fins de discussion sur l'atteinte de ces objectifs.

Les collectivités rurales fortes s'efforcent d'avoir :

- une population suffisante pour maintenir l'économie locale (par ex., l'agriculture, le secteur primaire, le secteur manufacturier et le tourisme) et des services communautaires;
- un accès fiable aux services de santé;
- une éducation de qualité à proximité;
- une infrastructure bien entretenue qui soutient la prospérité économique, la sécurité publique et une grande qualité de vie;
- des économies diversifiées qui procurent tout un éventail d'emplois, y compris des emplois bien rémunérés, demandant de la main-d'œuvre hautement qualifiée;
- un environnement naturel pur et sain qui promeut la santé et la sécurité publiques, l'activité économique et une grande qualité de vie;
- une participation active de la collectivité et le leadership requis pour miser sur les forces de la collectivité;
- des services culturels et sociaux qui encouragent la diversité et la vitalité.

THÈME : INFRASTRUCTURE ET CAPACITÉ FISCALE **DURABLES DES MUNICIPALITÉS**

Des collectivités rurales saines et fortes – qui s'appuient sur une fondation de ressources adéquates et durables – offrent à ses résidents une grande qualité de vie. Les municipalités qui ont suffisamment de revenus sont en mesure de fournir des services et d'investir le capital nécessaire pour répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de leur collectivité.

Toutes les municipalités doivent relever des défis pour offrir les services nécessaires à leur collectivité. Toutefois, les municipalités rurales doivent relever des défis particuliers (au plan fiscal, technique et des ressources humaines) pour répondre à ces besoins et livrer ces services. Par conséquent, ces municipalités doivent parfois faire des choix difficiles pour établir les priorités et utiliser au mieux les fonds minimes afin d'offrir les services nécessaires.

OBJECTIFS

Des collectivités rurales fortes auront :

- la capacité fiscale et au plan des ressources humaines et techniques pour acquitter leurs responsabilités en matière de services municipaux et assurer une planification à long terme;
- une infrastructure adéquate et bien entretenue pour soutenir la prospérité économique, la santé publique, la sécurité et une grande qualité de vie;
- une capacité fiscale viable.

En diversifiant son économie et son assiette fiscale, Elliot Lake s'est transformée d'une ville minière en une cité-retraite et un centre touristique toute saison. La ville a acheté un parc de logements vacants pour les vendre à plus de 3 000 retraités.

La ville a créé de l'emploi en établissant un centre de traitement pour la toxicomanie, en attirant une station expérimentale de l'Université Laurentienne et en développant l'infrastructure touristique.

La ville a développé 4 500 lotissements pour chalets, a étendu ses installations récréatives et a utilisé son patrimoine minier à des fins touristiques. Discovery North, un centre régional axé sur l'expansion commerciale, a aussi aidé plus de 100 petites entreprises à démarrer ou à prendre de l'expansion.

CAPACITÉ FISCALE DE LA MUNICIPALITÉ

Comme le budget de fonctionnement des municipalités doit toujours être équilibré, plusieurs facteurs entrent en jeu dans les décisions budgétaires visant à réduire l'écart entre les revenus et les dépenses.

Parmi ces facteurs, notons les points suivants :

- déterminer si des augmentations d'impôt foncier s'imposent pour accroître les revenus, si l'impôt doit rester le même ou s'il doit être réduit;
- augmenter les revenus d'autres sources (par ex., des frais ou des droits);
- examiner les frais d'exploitation et le niveau de service fourni;
- faire des dépenses en capital, soit directement par le biais de réserve ou par un service de la dette.

Pour les municipalités rurales, d'autres considérations viennent s'ajouter, notamment :

- une assiette fiscale dont la diversité est limitée et le potentiel d'augmentation est réduit;
- coût élevé de livraison de service, particulièrement les coûts des services de police, des services ambulanciers et du logement social;
- des coûts d'infrastructure élevés, particulièrement en matière d'entretien des routes et des ponts (par ex., la municipalité de Chatham-Kent est responsable de l'entretien de 820 ponts).

Nombre de municipalités rurales ont une assiette fiscale peu diversifiée, les rendant vulnérables aux mouvements démographiques et aux forces du marché. Certaines reposent trop fortement sur l'impôt foncier résidentiel. D'autres ont une grande proportion de terres agricoles dont le taux d'imposition représente 25 % du taux résidentiel. D'autres sont particulièrement sensibles aux impôts payés par les industries lorsque les usines ou les entreprises ferment.

Les prévisions de croissance des municipalités rurales tendent à être faibles ou en déclin, ce qui a un effet sur leur capacité fiscale. Un développement insuffisant peut engendrer des revenus fiscaux tirés de l'impôt foncier moindres et des taux d'imposition plus élevés. À long terme, les revenus finissent par décroître, car des taux d'imposition élevés peuvent rendre les municipalités moins attrayantes pour le secteur commercial et industriel.

Selon les municipalités, les défis à relever diffèrent en matière de capacité fiscale. Certaines municipalités rurales réduisent leurs frais d'exploitation par le biais de partenariats, de gestion du capital immobilisé ou de nouvelles technologies (par ex., la technologie de système d'information géographique ou SIG). D'autres reportent leurs

Geo-intelligence est un programme de financement provincial visant à faciliter la mise en application du Système d'information géographique (SIG) dans les municipalités ainsi que dans les communautés des Premières nations et les offices de la protection de la nature.

Les technologies SIG aident un éventail d'entreprises du secteur public, notamment :

- l'aménagement du territoire;
- la gestion des aliments;
- les interventions en cas d'urgence;
- le développement économique;
- la gestion des actifs et des infrastructures.

La municipalité de Chatham-Kent a terminé un projet SIG en 2003, ce qui permettra de réaliser des économies de 790 000 \$ annuellement et des occasions de revenu.

dépenses en capital, mais il ne s'agit pas d'une solution viable à long terme. L'accès aux revenus fera partie des échanges entre le gouvernement et les municipalités.

RENFORCER LA CAPACITÉ FISCALE DES MUNICIPALITÉS

Voici quelques exemples sur les possibilités de renforcer la capacité fiscale d'une municipalité. Peut-être avez-vous d'autres approches à proposer pour atteindre les buts d'un plan fiscal viable et de ressources humaines et techniques durables?

- Explorer les approches innovatrices pour diversifier l'économie locale et attirer des investissements générateurs de revenus (par ex., encourager la revitalisation de friches contaminées);
- Aider les employés municipaux à développer leurs aptitudes en matière de 1) planification stratégique 2) gestion de l'actif immobilisé (y compris l'inventaire, les analyses connexes, la budgétisation et la planification du capital) de manière à mieux contrôler les coûts d'infrastructure, et en matière de 3) préparation d'analyses de rentabilisation pour obtenir du financement;
- Encourager les partenariats entre les municipalités pour tirer profit des économies d'échelle ainsi que de l'expertise professionnelle et technique, réduisant ainsi les coûts tout en étendant les ressources professionnelles du personnel municipal;
- Encourager les échanges entre les municipalités sur les meilleures pratiques pour réduire les coûts et fournir des services le plus efficacement et le plus avantageusement possible.

Le Centre des meilleures pratiques municipales de l'Ontario est un partenariat entre l'Association des municipalités de l'Ontario et le ministère des Affaires municipales et du Logement. Le site Web du Centre (www.municipalbestpractices.ca) est une bibliothèque électronique virtuelle des meilleures pratiques permettant de fournir des services municipaux le plus efficacement et le plus avantageusement possible.

INFRASTRUCTURE

La plupart de l'infrastructure matérielle de l'Ontario a été construite dans les années 1950 et 1960. Une infrastructure vieillissante nécessite un entretien accru et des fonds de remise en état pour remplacer ou améliorer l'infrastructure. Les municipalités rurales de l'Ontario doivent donc relever un certain nombre de défis financiers.

En raison d'un entretien différé au cours des dernières décennies, de nombreuses infrastructures matérielles se sont dégradées sensiblement et nécessitent maintenant un remplacement plutôt qu'une remise en état.

Les municipalités rurales tendent à avoir moins de personnel professionnel et d'outils de gestion pour gérer et planifier les activités liées aux infrastructures. Cela affecte leur habileté à obtenir du financement des gouvernements et à établir des programmes d'entretien facilitant la gestion des coûts à long terme.

Une eau potable pure, la gestion efficace de l'eau et des stations d'épuration ainsi que la gestion des déchets sont essentiels à la santé publique dans toutes les collectivités de l'Ontario. De nouvelles législations et réglementations gouvernementales en matière de qualité de l'eau posent des défis particuliers aux municipalités rurales de l'Ontario.

Certaines municipalités trouvent difficile financièrement de se conformer aux normes d'analyse de l'eau, de procéder aux améliorations de traitement de l'eau et à l'expansion des systèmes de traitement d'eau et des égouts en réponse aux pressions de croissance de population.

Les routes et les ponts de l'Ontario rural sont un important lien régional et influent directement sur le développement économique et la croissance. Certaines municipalités rurales ont augmenté leurs

restrictions en matière de circulation des véhicules lourds ou fermé des routes et des ponts qu'ils n'avaient plus les moyens d'entretenir. Cela entraîne des problèmes économiques car le flux de marchandises s'en trouve restreint, et augmente les préoccupations en matière de sécurité publique étant donné que la circulation des véhicules d'urgence est entravée.

Les régions rurales de l'Ontario offrent un grand éventail d'activités touristiques, culturelles et récréatives. Le développement touristique à long terme peut être le complément aux industries existantes, stimuler l'économie locale, créer des emplois et ajouter à la qualité de vie des collectivités rurales. Mais le tourisme et les loisirs sont tributaires de l'infrastructure, et plusieurs arénas, bâtiments à valeur patrimoniale, théâtres ou centres communautaires ont besoin d'être réparés ou remis à neuf. De plus, les collectivités ou les exploitants de petites entreprises touristiques trouvent financièrement difficile de se conformer aux nouvelles normes de qualité de l'eau.

Relever ces défis en matière d'infrastructure peut stimuler la prospérité de la collectivité rurale, aider à assurer la sécurité et la santé publiques des résidents locaux tout en leur offrant une grande qualité de vie. Parmi les ressources visant à aider les municipalités rurales à faire face aux défis d'infrastructure, notons le Fonds sur l'infrastructure

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO) est un programme de partenariat entre les gouvernements fédéral et provincial que l'on propose pour aider à financer l'infrastructure municipale rurale.

Le programme aiderait les petites localités et les collectivités rurales à se conformer aux normes d'eau potable, à améliorer le traitement des eaux et des déchets, à réparer les routes locales et les ponts, ainsi qu'à faire face à d'autres priorités en matière de santé et de sécurité.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux y investiraient près de 900 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

municipale rurale Canada-Ontario proposé, l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OOFIS) et les Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure.

RELEVER LES DÉFIS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE

Les approches suivantes sont des programmes gouvernementaux existants ou qui s'inscrivent dans des orientations futures pour une infrastructure adéquate et bien entretenue. Quelles autres approches pourraient atteindre cet objectif?

- Acquérir des aptitudes en planification de gestion des actifs en capital par le biais de formation, d'ateliers ou de ressources offerts aux employés municipaux. Les sujets pourraient couvrir le maintien de l'infrastructure existante, des modes de financement innovateurs et de nouveaux mécanismes pour répondre aux besoins d'infrastructure dans l'avenir;
- Mettre à la disposition du personnel municipal des ressources techniques pour les aider à mieux comprendre, à mieux évaluer les options de financement et à préparer des analyses de rentabilisation;
- Encourager l'utilisation de nouvelles technologies et pratiques émergentes qui réduisent les coûts et augmentent la durée de vie de l'infrastructure;
- Encourager le partenariat entre les municipalités, les gouvernements et d'autres secteurs pour tirer profit d'économies d'échelle et de l'expertise professionnelle et technique tout en réduisant les coûts;
- Encourager les échanges entre les municipalités sur les meilleures pratiques, par le biais du Centre des meilleures pratiques municipales de l'Ontario et du Guide national pour des infrastructures municipales durables, de manière à promouvoir des moyens efficaces et économiquement avantageux de gérer les infrastructures.

INFRASTRUCTURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'infrastructure de télécommunications (ou à large bande) améliore l'accès à l'information des collectivités rurales et contribue à une meilleure qualité de vie pour les résidents. Cet accès est un élément vital pour assurer que l'Ontario rural puisse prospérer dans une économie axée sur le savoir. Bien que le nombre de collectivités rurales dotées d'un accès Internet à basse vitesse ait augmenté, il existe un besoin d'étendre l'accès Internet à haute vitesse pour s'assurer que les résidents sont à niveau quant à leur accès à l'information.

Le programme L'Ontario branché : accès régional à large bande du gouvernement de l'Ontario contribue au financement de la mise sur pied d'infrastructure de télécommunications à large bande dans les collectivités rurales. En 2003, Elgin, la région du grand Kenora et Stormont, Dundas et Glengarry ont reçu du financement pour développer une infrastructure à large bande.

À elles seules, les forces du marché ne répondront pas aux besoins de connectivité de la province. Les collectivités rurales arrivent souvent difficilement à attirer des investissements du secteur privé pour des infrastructures à large bande (installations et réseaux), parce que ceux-ci ne voient pas de valeur commerciale pour un tel investissement. Il est difficile de fournir une telle infrastructure à un coût raisonnable aux agglomérations de petite population ou de faible densité. Cela influe sur l'éventail des services offerts aux résidents ruraux, y compris les services de santé comme la télémédecine. De même, la distance entre régions et les zones non défrichées sont d'autres obstacles à l'installation d'une infrastructure.

La connectivité à haute vitesse (l'infrastructure des installations et des réseaux) soutient les applications commerciales comme le commerce en ligne, mais aussi des services sociaux, de loisirs et d'administration électronique. Il permet aux collectivités rurales de participer à une économie numérique, diversifiée et innovatrice, fortifiant l'économie locale en élargissant les zones d'action pour les collectivités rurales et urbaines.

Une connectivité améliorée contribue à attirer de nouvelles entreprises et à garder des emplois bien rémunérés de travailleurs qualifiés dans les collectivités rurales. Une connectivité améliorée contribue également à un climat social plus sain dans les régions rurales. Cela inclut un accès amélioré à l'information ainsi qu'à des services médicaux et éducatifs.

ÉTENDRE L'INFRASTRUCTURE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'expansion de l'infrastructure à large bande dans les collectivités rurales peut être accomplie de diverses façons. Certains moyens présents et potentiels sont énumérés ci-dessous. Pouvez-vous ajouter d'autres moyens à cette liste?

- Encourager les occasions de partenariat entre le secteur public et d'autres secteurs pour investir dans une infrastructure de télécommunications;
- Stimuler la demande pour une infrastructure à large bande dans les collectivités rurales en procédant à une analyse de rentabilisation par le secteur privé. La demande peut être stimulée par : une formation des petites entreprises pour l'élaboration de leur site Web et pour fournir des services en ligne; éduquer les membres de la collectivité sur les avantages d'un usage accru de l'Internet et encourager la livraison de services en ligne par les municipalités;
- Identifier les options innovatrices pour des modèles de livraison de services de télécommunications à large bande que l'Ontario se doit d'adopter et qu'il pourrait explorer comme solution de rechange aux modèles actuels.

THÈME : ÉCONOMIES FORTES

Fortifier et diversifier les économies rurales encourage la prospérité locale et se traduit par une meilleure qualité de vie grâce à la possibilité d'un plus grand choix d'emplois, y compris des emplois bien rémunérés de travailleurs hautement qualifiés.

Parmi d'autres avantages, notons que des économies durables et polyvalentes attirent les investissements, de nouveaux résidents de même que les services et les commodités essentiels au plan communautaire et social.

BUTS

Les collectivités rurales fortes auront :

- des économies prospères qui sont diversifiées, innovatrices et fournissent des emplois de qualité bien rémunérés;
- un éventail de possibilités d'emploi pour soutenir la main-d'œuvre qualifiée, y compris les jeunes;
- des centres-villes et des secteurs riverains revitalisés ainsi que des friches contaminées remises en valeur qui attirent les investissements et le développement économique.

Le centre de formation technique Oxford a été fondé à une école secondaire de Woodstock grâce à une alliance entre l'industrie, le gouvernement, ainsi que le collège et le conseil scolaire locaux.

Des locaux vacants de l'école ont été rénovés et équipés pour devenir un centre de formation technique pouvant fonctionner indépendamment du reste de l'école, jusqu'à 24 heures par jour.

Le Centre initie les étudiants de l'école aux métiers du secteur manufacturier comme possibilité de carrière, et offre des possibilités de perfectionnement aux travailleurs de la région. À l'heure actuelle, 69 étudiants de l'école secondaire sont inscrits au programme technique, 33 étudiants du collège à des cours du secteur manufacturier, et 56 élèves de l'école primaire ont participé à un « camp technique » pendant le congé du mois de mars.

De plus, une installation manufacturière locale qui ferme offre dans ses locaux une formation technique à plus de 100 travailleurs.

ÉCONOMIE LOCALE ET CAPACITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Des économies fortes attirent et retiennent les investissements, amènent de nouveaux résidents et fournissent de l'emploi stable de même que des centres culturels, touristiques et récréatifs.

L'économie rurale contribue de manière importante à l'économie de l'Ontario. L'emploi dans l'Ontario rural est normalement confiné au secteur manufacturier, à la fonction publique, aux services sociaux et au secteur tertiaire. Certaines collectivités rurales sont tributaires d'une seule industrie, bien souvent du secteur primaire. Les industries dominantes du secteur primaire sont l'exploitation minière, l'exploitation forestière et l'agriculture.

ÉBAUCHE

Une crise majeure dans une industrie particulière peut avoir des répercussions sérieuses dans une collectivité qui dépend de ce secteur. Par exemple, les sanctions commerciales imposées par les É.-U. et 30 autres pays suite à la confirmation d'un seul cas de maladie de la vache folle au Canada a entraîné des difficultés financières pour un certain nombre d'industries de l'Ontario rural. Les propriétaires de parc d'engraissement étaient en première ligne, et les comtés ayant la plus grande proportion de parcs d'engraissement de bovins ont été le plus durement touchés. L'effet s'est étendu à d'autres entreprises dans les collectivités rurales, y compris les entreprises d'équipement pour le bétail, les vétérinaires, les détaillants de machines agricoles, les fournisseurs de foin et autres entreprises axées sur les activités rurales. La diversification aide les collectivités rurales qui reposent essentiellement sur une seule industrie. Même si la diversification contribue à fortifier l'économie locale, le fait de tirer partie des industries existantes peut aussi contribuer à la prospérité économique. Les industries du secteur primaire doivent continuer de mettre de l'avant des idées innovatrices pour consolider leurs activités primaires et celles à valeur ajoutée.

Les collectivités peuvent adopter un ensemble de stratégies économiques pour diversifier et revitaliser leur économie, par exemple : le maintien d'entreprises et leur expansion, le développement de l'exportation et la mise en valeur de la collectivité pour attirer les investissements. Les communautés autochtones peuvent aussi tirer avantage de ces programmes et services dans le cadre de la stratégie gouvernementale « Une économie autochtone plus vigoureuse » (www.aboriginalbusiness.on.ca) pour promouvoir le développement économique dans leurs communautés.

Le développement économique d'une collectivité réside dans la volonté de ses résidents locaux d'assumer la responsabilité de leur avenir économique. Par exemple, des stratégies de développement économique axées sur la collectivité sont actuellement mises en œuvre par le canton de Wellington-Centre et la ville de Shelburne. Ces collectivités ont invité leurs citoyens à présenter une vision à long terme appuyée par des mesures et des initiatives stratégiques pour concrétiser leur vision de la collectivité.

Des efforts de revitalisation de la collectivité peuvent aussi fortifier l'économie locale. La revitalisation de la collectivité comprend la restauration du centre-ville et des secteurs riverains et la valorisation de friches contaminées pour rendre la collectivité plus attrayante. Des efforts de revitalisation peuvent aussi comprendre l'entretien et la préservation de sites historiques contribuant à définir les particularités d'une collectivité et à établir le profil de son patrimoine culturel et historique. La revitalisation des collectivités aide à attirer et à retenir les résidents, les entreprises, les investissements et le tourisme. De nombreuses collectivités rurales ont des centres-villes en déclin ainsi que des secteurs riverains et des friches non valorisées.

L'approche ascendante pour bâtir des économies locales prospères et innovatrices est celle qui réussit le mieux car elle mise sur les particularités propres, les forces et le potentiel de la collectivité locale. Il importe que la collectivité rurale comprenne les exigences pour réussir dans le cadre d'une économie mondiale axée sur le savoir et qu'elle ait les capacités nécessaires (par ex., le leadership, les qualifications, la connaissance et les ressources) pour se lancer dans des efforts de développement économique. Un partenariat avec des collectivités environnantes est une approche parmi d'autres pour consolider les moyens de la collectivité.

FORTIFIER L'ÉCONOMIE LOCALE ET CONSOLIDER LA CAPACITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Vous trouverez ci-dessous quelques idées pour fortifier l'économie locale et consolider la capacité de la collectivité – certaines portent sur des programmes gouvernementaux déjà existants; d'autres sont des avenues futures possibles. Est-ce que ces approches fonctionneraient dans votre collectivité? Pouvez-vous en proposer d'autres?

- Fournir des outils d'analyse économique et des données supplémentaires pour aider les collectivités à fortifier leur économie locale, y compris les efforts de diversification (par ex., le site Web Données et renseignements sur le développement économique rurale ou REDDI, la section sur l'investissement dans le domaine du tourisme du site Web Service ontarien d'information sur l'investissement);
- Revitaliser les centres-villes et mettre en valeur les secteurs riverains et les friches contaminées pour rendre la collectivité plus attrayante comme lieu d'investissement, destination touristique ou endroit où vivre avec l'accès à un éventail de commodités culturelles (par ex., un partenariat de la province avec les municipalités pour un allègement fiscal équivalent à l'impôt foncier de manière à encourager la revitalisation de friches contaminées);
- Élaborer une trousse d'auto-évaluation à l'intention des collectivités contenant des techniques et des ressources pour les aider dans leurs efforts de développement économique (par ex., une évaluation objective des services et des atouts de la collectivité afin d'identifier ses points forts et ses points faibles, et appuyer une stratégie de développement économique axée sur le tourisme);

Le site Web Données et renseignements sur le développement économique rurale ou REDDI (www.reddi.gov.on.ca) vient en aide aux collectivités dans leurs efforts de développement économique local. Ce site fournit de l'information statistique et les meilleures pratiques pour aider les collectivités à comprendre leur économie locale et à développer des stratégies qui répondent à leurs besoins et à leurs priorités.

La ville de Port Hope a utilisé les outils d'analyse interactifs du site REDDI dans ses efforts de planification stratégique. Le guide étape par étape du site Web « Gestion de la revitalisation du centre-ville » a aidé la Ville d'Ingersoll à élaborer ses initiatives de revitalisation du centre-ville.

- Fournir des outils et des ressources de formation du leadership pour former des leaders locaux afin qu'ils puissent guider le développement économique de sorte qu'il porte fruit (par ex., le programme du gouvernement *10 étapes vers une action communautaire*, qui a été utilisé pour former plus de 20 nouveaux leaders des collectivités du comté d'Oxford);
- Fournir un soutien pour la recherche et le développement aux industries clés (par ex., l'agriculture, l'exploitation minière et la foresterie), qui se traduira par des occasions à valeur ajoutée;
- Promouvoir les occasions pour des activités agricoles (par ex. l'agro-tourisme).

UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Une main-d'œuvre qualifiée est un pilier essentiel d'une économie forte et concurrentielle.

L'accessibilité à long terme d'une main-d'œuvre qualifiée est un problème dans certaines régions rurales où les employeurs ont du mal à recruter pour certains postes ou certaines spécialisations. Il y a un besoin d'augmenter la qualité et la quantité de main-d'œuvre qualifiée et de commerçants en Ontario.

On prévoit que l'immigration sera la principale source de nouvelle main-d'œuvre en Ontario, mais seulement 5 % des nouveaux immigrants s'établissent en dehors des grands centres urbains.

Un certain nombre de facteurs contribuent au besoin actuel de main-d'œuvre qualifiée dans les collectivités rurales dont l'exode des jeunes et le défi d'attirer les nouveaux travailleurs immigrants et les professionnels (par ex., les médecins) dans les régions rurales.

On s'inquiète aussi du risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les collectivités rurales. Une population vieillissante et un grand nombre de retraites anticipées font que les employeurs des collectivités rurales doivent prévoir d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre.

Les employeurs en milieu rural doivent souvent relever le défi d'offrir des occasions de formation localement et aider les travailleurs à développer les aptitudes requises pour participer activement à une économie innovatrice et changeante.

Le Collège Georgian (campus d'Owen Sound et d'Orillia) essaie de pallier la pénurie d'infirmières en offrant des cours de perfectionnement qui mènent au baccalauréat en sciences infirmières. Les gens sont plus susceptibles de travailler par la suite dans les domaines où ils ont reçu une formation.

DÉVELOPPER ET RETENIR UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Voici quelques idées pour maintenir et développer une main-d'œuvre qualifiée.

Cette mesure aidera à répondre au besoin de remplacer les professionnels de la santé qui prendront leur retraite dans une région dont la moyenne d'âge de la population est la plus vieille en Ontario.

Quelles en sont ou quelles en seraient les répercussions dans votre collectivité? Quelles autres approches pouvez-vous suggérer?

- Fournir aux collectivités et aux entreprises les outils nécessaires pour les aider à identifier les qualifications requises dans leur collectivité;
- Travailler de concert avec les employeurs pour identifier leurs besoins et élaborer des mesures, y compris des possibilités d'apprentissage pour les jeunes travailleurs dans des secteurs de pointe (par ex., des crédits d'impôt pour encourager les employeurs à embaucher et à former des apprentis dans des métiers spécialisés); Fournir du soutien en ressources et matériel pour le perfectionnement et le recyclage des travailleurs, y compris les décrocheurs des écoles secondaires, de manière à diversifier la main-d'œuvre qualifiée, à mieux répondre à la demande et ainsi soutenir les industries en croissance dans la région (par ex., un système de formation et un réseau d'emploi tout en un pour faciliter l'intégration des apprentis, des immigrants, des personnes sans emploi et des jeunes qui arrivent de l'école sur le marché du travail);
- Identifier et trouver des solutions pour pallier le manque actuel de services sociaux, économiques, culturels, récréatifs ou de commodités ou autres services offerts par la collectivité (par ex., l'anglais comme langue seconde et des services d'aide à l'établissement, d'éducation et de formation d'apprentis, et un grand éventail de services récréatifs et culturels tels les théâtres et les musées) pour attirer les nouveaux travailleurs immigrants, y compris les travailleurs saisonniers du secteur de l'agriculture, les travailleurs qualifiés et les travailleurs dont la formation est reconnue internationalement;
- Travailler de concert avec des établissements d'enseignement supérieure afin d'offrir l'éducation nécessaire pour combler le manque d'une main-d'œuvre qualifiée particulière.

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Les petites entreprises contribuent sensiblement à la création d'emploi et à la croissance économique en Ontario. Dans l'Ontario rural, la majorité des entreprises sont exploitées par des propriétaires locaux. Les propriétaires de petites et moyennes entreprises font face à un certain nombre de difficultés qui limitent la prospérité potentielle de leur économie locale. Les entreprises de l'Ontario rural ont besoin des connaissances, des qualifications et des moyens leur permettant d'être concurrentiels dans une économie mondiale et innovatrice.

En 2003, 74,8 % des entreprises de l'Ontario rural embauchaient moins de 10 employés comparativement à 68,7% des entreprises dans les régions urbaines de l'Ontario.

Un des défis qui se présentent pour de nombreuses entreprises est la difficulté d'obtenir du financement et de l'information pour le démarrage d'une entreprise, son expansion ou ses activités d'avant-garde.

Les télécommunications à large bande aident les entreprises à être plus concurrentielles mondialement et à ouvrir leur marché à l'échelle nationale et internationale.

ÉBAUCHE

L'amélioration des capacités de télécommunication des entreprises rurales et des résidents encouragent le télétravail, promeut des pratiques commerciales d'avant-garde et étend l'accès à l'information et aux services, ce qui contribuera à retenir et à attirer les entreprises et les travailleurs.

Surmonter les obstacles au développement des entreprises peut attirer de nouveaux investissements et de nouveaux résidents, ce qui consolide les bases d'une économie.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Que suggéreriez-vous pour soutenir le développement des entreprises dans les collectivités rurales? Quelques avenues ou approches sont énumérées ci-dessous.

Quelles autres suggestions avez-vous à proposer?

- Créer des mécanismes d'investissement dans la collectivité pour faciliter l'accès à des capitaux, à des fonds de démarrage ou à du financement pour des projets novateurs (par ex., les obligations pour le développement du Nord de l'Ontario, des fonds et des institutions d'investissement);
- Examiner la formation de partenariats et le développement de regroupements des entreprises rurales pour consolider et faire croître certains secteurs et partager les avantages au niveau régional. Par exemple, le programme d'innovation en biotechnologie pour le développement des partenariats régionaux du gouvernement de l'Ontario vise à accélérer le développement de partenariats ontariens en biotechnologie en soutenant des projets d'infrastructure de commercialisation, comme des parcs de recherche et d'autres initiatives qui valorisent l'esprit d'entreprise et l'innovation;
- Développer les habiletés et la connaissance pour assurer que les entreprises rurales peuvent concurrencer efficacement dans une économie numérique par le biais du commerce en ligne, étendant les activités commerciales et le marketing à plus grand échelle sur le plan géographique;
- Fournir des ressources de développement commercial et de gestion, d'information et de consultation sur les problèmes comme la planification de la succession à des petites et moyennes entreprises (p. ex., par le biais de centres d'entreprises commerciales et de services de conseil aux entreprises);
- Développer une stratégie d'investissement ciblée (par ex. le tourisme) en tenant compte des forces de la collectivité et en utilisant des outils comme le Service ontarien d'information sur l'investissement pour aider à attirer de nouveaux investissements durables.

Des collectivités comme Huntsville, Brockville et New Tecumseh ont identifié les obstacles et les occasions de croissance commerciale à l'aide de la trousse Maintien et expansion des entreprises de l'Ontario. La trousse aide les collectivités à élaborer des mesures pour répondre aux problèmes commerciaux. Ces programmes de mesure s'inscrivent dans une planification stratégique et contribue à la croissance à long terme de l'emploi et à la prospérité économique.

ATTIRER ET RETENIR LES JEUNES

Il importe d'avoir une population jeune en régions rurales pour édifier des collectivités fortes. Selon Statistiques Canada, les personnes âgées entre 15 et 24 ans font partie du groupe démographique le plus mobile. Leur migration des régions rurales vers les régions urbaines n'est pas toujours équilibrée par de nouveaux résidents ruraux. Le déclin du nombre de jeunes réduit la main-d'œuvre locale disponible. Ce problème est particulièrement inquiétant dans le Nord de l'Ontario.

Entre 1991 et 2001 la population des 15 à 19 ans de l'Ontario rural a décliné de 18,5 % alors qu'elle augmentait de 26,5% dans les centres urbains de l'Ontario.

Plusieurs jeunes gens voient les régions rurales comme désavantagées au plan des emplois, de l'éducation, et même au plan des réseaux social, culturel et récréatif qui attirent une jeune population.

ATTIRER ET RETENIR LES JEUNES

Voici quelques façons d'attirer et retenir les jeunes dans les collectivités rurales. Avez-vous d'autres idées?

- Élaborer une stratégie de marketing de la collectivité axée sur le groupe démographique des jeunes – identifier les atouts de la collectivité qui pourraient plaire à une population jeune ainsi que les lacunes existantes au plan social, culturel, récréatif, éducatif et de l'emploi;
- Créer de l'emploi en encourageant les établissements d'enseignement et les entreprises à offrir un grand éventail de programmes d'apprentissage, d'enseignement combiné avec l'emploi, de programmes de formation et des forums de recrutement où ils peuvent se faire une idée des possibilités de carrière;
- Soutenir l'emploi pour les étudiants actuels (par ex., le programme d'emplois d'été en milieu rural offert par le gouvernement de l'Ontario qui permet aux jeunes d'acquérir de l'expérience au travail en offrant un rabais de salaire de 2 \$ / l'heure aux employeurs);
- Fournir un rabais de salaire aux propriétaires d'entreprises rurales qui emploient de

Des groupes de discussion sur la jeunesse* ont identifié un certain nombre d'atouts qui incitent les jeunes à demeurer ou à déménager dans des collectivités rurales.

Parmi ces incitatifs, notons :

- un sentiment d'appartenance à la collectivité;
- un rapport à la terre;
- de solides liens familiaux;
- un aménagement naturel avec un éventail d'activités d'extérieur;
- des grands espaces;
- des possibilités d'emploi;
- un environnement pur;
- un endroit sûr pour élever une famille.

*Le symposium 2002 sur la jeunesse en milieu rural.

nouveaux diplômés de l'Ontario rural;

- Maintenir un lien avec les jeunes qui quittent la collectivité (par ex., invitations aux événements de la collectivité, des bulletins d'information sur la collectivité, des exemplaires gratuits de journaux locaux) pour les encourager à revenir;
- Encourager les organismes communautaires, comme 4-H Ontario, Junior Farmers et les cercles d'entraide, de manière à soutenir continuellement l'éducation et la formation dont pourrait bénéficier la collectivité locale, développer le leadership et inciter les jeunes à prendre part aux activités de leur collectivité.

THÈME : UN CLIMAT SOCIAL SAIN

Un climat social sain contribue à la qualité de vie de l'Ontario rural. Bien que l'accès à l'éducation et aux soins de santé en soit un élément clé, un climat social sain transparaît lorsqu'une collectivité vit en toute sécurité et que ses résidents ont accès à un éventail de services sociaux, culturels et récréatifs de même qu'à un patrimoine naturel. Cela signifie aussi que les résidents ont un sentiment d'appartenance et de fierté par rapport à la collectivité .

BUTS

Des collectivités rurales fortes auront :

- un accès fiable aux services de santé;
- une éducation de qualité à proximité;
- un accès à des services récréatifs culturels et sociaux;
- un leadership au niveau de la communauté et la participation active des citoyens.

L'association des collectivités durables de Hastings-Centre a été formée en vue de fournir des soins de santé et d'autres services sociaux et économiques liés de près ou de loin à la santé. Le but de l'association consistait à faciliter l'accès aux services de santé primaires dans la région de Hastings-Centre. Une équipe représentant un grand éventail de secteurs, dont des représentants municipaux, des membres du conseil régional de santé et des fournisseurs de soins de santé, a été formée. Parmi les municipalités représentées, il y avait Madoc, Marmora et Lake, Hastings-Centre, Tweed ainsi que Tudor et Cashel. En travaillant ensemble pour répondre aux besoins immédiats et à long terme, l'association des collectivités durables de Hastings-Centre a réussi à obtenir du financement pour deux nouveaux infirmiers praticiens.

SERVICES DE SANTÉ

Des résidents en santé et un accès fiable aux services de santé font partie intégrante d'une collectivité forte. Une collectivité forte protège la santé de ses résidents et promeut un style de vie sain. Les services de santé sont aussi générateurs d'emplois, contribuent à l'économie locale et peuvent rendre la collectivité plus attrayante aux résidents, aux entreprises et aux professionnels actuels et potentiels de la santé.

ÉBAUCHE

Même si la plupart des Ontariens ont un médecin de famille, certaines familles en milieu rural n'ont pas accès à un médecin de famille. Les collectivités qui ont moins que le nombre requis de médecins généralistes sont considérées « sous-desservies ». En 2002, 136 collectivités en Ontario entraient dans cette catégorie, la plupart se trouvant dans l'Ontario rural.

Le programme d'infirmiers praticiens en soins primaires du gouvernement de l'Ontario fournit un plus grand accès aux soins de santé primaires dans les régions rurales et sous-desservies, et permet d'utiliser efficacement les infirmiers praticiens dans de nouvelles cliniques.

Les résidents qui n'ont pas accès à un médecin ou à d'autres professionnels de la santé risquent de s'en remettre aux services des urgences pour obtenir des soins, au moment où nombre d'hôpitaux en milieu rural réduisent leurs soins d'urgence et leurs services spécialisés. La grande proportion de personnes âgées dans l'Ontario rural augmente aussi la demande de médecins, d'hôpitaux (particulièrement des services d'urgence), des soins à domicile et des centres de soins de longue durée.

Afin de répondre aux besoins de soins de santé des résidents ruraux, tout un éventail de modèles innovateurs de services de santé ont été élaborés, dont le réseau télésanté et la télé-médecine. Cependant, la livraison de ces services dépend de la disponibilité de télécommunications à large bande dans les régions rurales permettant de donner accès aux résidents à toute une gamme de services de santé. D'autres approches innovatrices pour répondre à la pénurie de travailleurs de la santé comprennent les centres de sciences de la santé qui fournissent l'expertise de médecins consultants et qui appuient les hôpitaux et les médecins ruraux, le Réseau Santé familiale et les centres de santé satellites.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

Voici quelques idées pour améliorer l'accès aux services de santé. Y a-t-il d'autres mesures qui pourraient permettre de répondre aux besoins de soins de santé en région rurale?

- Soutenir les partenariats de la collectivité pour rénover les centres de santé ou leur procurer de nouveaux équipements afin qu'ils soient plus attrayants pour les médecins et les autres professionnels de la santé;
- Élaborer des stratégies à long terme pour mieux informer les jeunes sur les emplois stimulants, bien rémunérés et viables dans le secteur de la santé;
- Mettre plus de ressources à la disponibilité de la collectivité et des services à domicile

Le Programme de bourses d'études du gouvernement de l'Ontario offre aux étudiants de médecine de dernière année, aux médecins résidents et aux jeunes diplômés jusqu'à 40 000 \$ (ou 10 000 \$ par année) en échange d'un engagement de servir une collectivité admissible pendant 3 ou 4 ans. Parmi les collectivités approuvées, on y retrouve celles qui sont sous-desservies en - médecins de famille et en spécialistes.

- pour permettre aux hôpitaux de se concentrer sur les besoins les plus urgents;
- Soutenir les collectivités dans l'élaboration d'un plan à long terme pour intégrer tous les aspects des besoins et services en soins de santé;
 - Développer des approches axées sur la collectivité pour pallier la pénurie de professionnels de la santé (par ex., perfectionnement du personnel infirmier local au niveau d'infirmiers praticiens, l'utilisation de technologie de l'information pour moderniser l'accès aux soins de santé et réaliser l'intégration du système de santé).

ÉDUCATION

Outre leurs programmes de formation, les écoles forment la trame des collectivités rurales; dans certaines collectivités, l'école est la seule institution publique. Les écoles aident les collectivités à modeler leur identité communautaire et contribuent à une grande qualité de vie. Une école locale peut attirer de jeunes familles pour vivre, travailler ou élever des enfants dans la collectivité.

La population en déclin de nombreuses collectivités rurales de même que les bas taux de naissances ont mis beaucoup de pression sur les conseils scolaires pour consolider les écoles élémentaires et réduire les cours offerts dans les écoles secondaires. En raison de la consolidation des écoles, certains élèves doivent voyager de plus grandes distances, et le transport en commun n'est souvent pas une solution viable pour le transport des élèves. Il importe donc encore plus de fournir un financement stable pour le transport des élèves.

Les institutions post-secondaires contribuent aussi à une grande qualité de vie ainsi qu'au développement économique des régions rurales. Elles offrent à la jeune population locale la possibilité d'être éduquée à proximité tout en offrant aux employeurs des services de perfectionnement. Elles permettent aussi l'innovation grâce à la recherche et au développement. Par exemple, l'École de médecine du Nord-Ontario déploiera beaucoup d'efforts à la recherche et encouragera la jeune population à rester et à s'établir dans le Nord de l'Ontario. Cela stimulera aussi l'économie dans de nombreuses collectivités du Nord.

MAINTENIR L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ À PROXIMITÉ

Maintenir l'accès à une éducation de qualité requiert de nouvelles approches. Pouvez-vous en suggérer d'autres qui pourraient aider les collectivités rurales comme la vôtre à atteindre ce but?

- Étendre la disponibilité de cours à distance par le biais d'Internet pour mieux répondre aux intérêts et aux aspirations multiples des étudiants;
- Examiner les possibilités d'intégration du monde de l'éducation et du monde du travail dans les collectivités rurales (par ex., aider les employeurs à offrir plus de programmes de formation combinés avec l'emploi et d'apprentissage; laisser les institutions d'enseignement existantes ou les agences de placement donner plus de

ÉBAUCHE

- formation, de programmes de bénévolat et d'emplois d'été);
- Établir des partenariats entre le secteur public et les autres secteurs pour étendre l'utilisation des écoles en dehors des heures d'enseignement;
 - Adopter des heures de fermeture d'école et des modes de financement et de transport des étudiants qui reflètent la réalité des conseils scolaires qui se trouvent dans des localités à faible densité afin de fournir une éducation de qualité à proximité.

LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Le bien-être de la collectivité désigne la capacité d'une collectivité à former et à garder des leaders et des chefs de file locaux pour développer les organismes à but non lucratif et de bénévolat, et encourager les dons philanthropiques. Cela signifie également de soutenir les équipements collectifs, les activités de loisirs, de culture et du patrimoine, et de faire régner un sentiment de sécurité dans la collectivité.

Les municipalités et les collectivités comptent sur les bénévoles pour offrir tout un éventail de services sociaux et communautaires. L'Ontario rural, cependant, a un plus petit bassin de leaders et de bénévoles que les régions urbaines. Les collectivités rurales manquent souvent de ressources et de locaux pour la formation, l'éducation, la gestion et la reconnaissance des bénévoles. Il existe très peu de ressources destinées à encourager la philanthropie en milieu rural. L'existence de fondations dans la collectivité peut stimuler la philanthropie en milieu rural pour aider les collectivités à faire face aux besoins sociaux, économiques et environnementaux de la localité.

La fondation de la collectivité de Guelph assure des revenus permanents par un fonds issu de dons, et offre des subventions à partir des revenus annuels pour soutenir les initiatives locales dont les citoyens de Guelph et de la région bénéficieront, tout en offrant un leadership pour rassembler les efforts afin d'identifier les problèmes de la collectivité et d'y remédier.

La fondation a des fonds établis pour divers objectifs, notamment : le fonds communautaire, le fonds de bourses, le fonds administratif, le fonds récréatif pour les enfants et les jeunes, et d'autres mis sur pied par des donateurs individuels et des organismes bénévoles. Les fonds peuvent être mis sur pied pour des besoins très précis dans la collectivité et pour atteindre les objectifs en matière de dons philanthropiques.

En 2002, les revenus de la fondation associés aux dons excédaient 350 000 \$, soit plus du double des revenus provenant

La culture et le patrimoine riches des collectivités rurales représentent aussi un point d'ancrage pour les résidents. Ils attirent aussi de nouveaux résidents et des touristes, suscitent le développement économique et fournissent un climat social plus sain.

La sécurité est très importante pour le bien-être des collectivités, et toutes les collectivités font face à des problèmes de sécurité. Selon la Police provinciale de l'Ontario, les collectivités rurales ont des problèmes de crime spécifiques à la collectivité, notamment le vol de cultures, de bois, de bétail et d'équipements de ferme ou récréatifs de haute

valeur. Certaines des offenses les plus courantes dans l'Ontario rural sont les introductions par effraction, les vols, la culture de drogue et les violations de propriété. De plus, le nombre croissant de personnes âgées ayant un certain niveau d'affluence rend ce groupe démographique plus vulnérable et victime de crimes.

RENFORCER LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Quelles sont vos vues sur la façon de renforcer le bien-être de la collectivité? Comment fonctionnent les programmes et les services existants dans votre collectivité? Y a-t-il d'autres approches que vous suggéreriez?

- Soutenir la formation et le maintien de fondations dans la collectivité pour permettre aux citoyens d'investir dans des initiatives locales qui visent à combler les besoins sociaux, économiques et environnementaux;
- Élaborer des programmes culturels dans la collectivité qui démontrent les liens entre la culture, le développement économique, la capacité de la collectivité et la revitalisation de la collectivité;
- Aider les collectivités à développer des aptitudes de leadership par la formation de leaders actuels et potentiels, y compris les jeunes;
- Encourager le secteur privé et le secteur public à contribuer en temps, en leadership et financièrement au secteur du bénévolat;
- Apporter une aide aux centres de bénévolat et aux organismes pour le recrutement, la formation et la gestion des bénévoles;
- Développer la connaissance et les aptitudes des collectivités rurales pour prendre des mesures proactives de prévention du crime (par ex., mettre sur pied des conseils locaux de prévention du crime, se pencher sur la protection des personnes âgées);
- Augmenter la sensibilisation aux services de soutien aux victimes pour aider les membres de la collectivité à composer avec le traumatisme d'un crime de propriété ou d'un crime violent;
- Développer des stratégies concertées et exhaustives pour prévenir, enquêter et résoudre les crimes de propriété.

THÈME: UN ENVIRONNEMENT PUR ET SAIN

Les régions rurales abritent de nombreuses attractions naturelles : vastes forêts, écosystèmes variés et terres agricoles de grande qualité, de même que des prairies, des moraines, des lacs, des rivières et des sources d'eau souterraines. La protection du milieu naturel est importante pour la viabilité à long terme de l'environnement, la santé et la sécurité publiques, de même que pour la prospérité économique. L'eau pure, l'air frais et les paysages attirants contribuent à la qualité de vie des collectivités rurales. Ces richesses naturelles fournissent également des emplois aux résidents par le biais du tourisme, des activités récréatives, de l'agriculture et des entreprises du secteur primaire.

ÉBAUCHE

OBJECTIFS

Des collectivités rurales fortes :

- profiteront d'un milieu naturel pur et sain qui promeut la santé et la sécurité publiques, l'activité économique et la qualité de vie;
- disposeront de la capacité de prendre des décisions qui équilibrent la santé des écosystèmes, le bien-être collectif et une activité économique durable;
- protégeront leurs caractéristiques naturelles et exploiteront les ressources de manière durable.

QUALITÉ ET QUANTITÉ D'EAU

Un approvisionnement suffisant en eau propre et saine est essentiel pour le maintien de collectivités fortes,

prospères et florissantes. Cette ressource irremplaçable est menacée par la croissance démographique, le développement étalé, les usages commerciaux et industriels et la pollution. Ces activités ont un impact négatif sur les zones de recharge des eaux souterraines. La protection de la qualité et de la quantité de nos sources d'approvisionnement en eau contribue à la sécurité publique et résulte en avantages à long terme aux plans économique et environnemental.

Faisant suite aux recommandations du rapport O'Connor, le gouvernement de l'Ontario a récemment mis en place une nouvelle législation en matière d'eau, de même que de nouvelles normes. De plus, au début de 2004, le ministère de l'Environnement (MEO) a complété une période de consultation sur son Livre blanc sur *L'élaboration du cadre de protection des sources d'eau à l'échelle des bassins versants*. La protection de l'eau sera aussi une composante de l'étude en cours sur la planification de la gestion de la croissance et de l'utilisation du territoire. Les municipalités rurales et autres intervenants en milieu rural doivent également faire face au problème des éléments nutritifs organiques. La *Loi sur la gestion des éléments nutritifs* a établi de nouvelles normes quant à la gestion de l'épandage de matières renfermant des éléments nutritifs. Plusieurs des sources d'approvisionnement en eau de l'Ontario se trouvent en régions rurales et les collectivités rurales ont une plus grande part de responsabilité dans la protection des systèmes municipaux et privés d'alimentation en eau. Cependant, pour quelques municipalités et autres intervenants en milieu rural, répondre aux nouvelles normes en matière de protection de l'eau représente un réel défi.

Les municipalités membres du comté de Grey voulaient identifier la meilleure solution de rechange à l'épandage des boues non traitées. La méthode retenue devait être rentable et acceptable aux plans social et environnemental. Neuf municipalités du comté s'associèrent avec le gouvernement provincial pour mettre sur pied un projet pilote de gestion des boues.

Un groupe de travail sur les boues fut formé afin de préparer un plan, en collaboration avec un comité technique qui regroupait des représentants du bureau de la santé de Grey Bruce, des autorités locales de protection de la nature, du ministère de l'Environnement, des entreprises de transport de boues, des exploitants d'usines municipales de traitement des boues et des municipalités employant des inspecteurs d'installations septiques.

Le rapport final fut complété en mars 2004.

PROTÉGER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE L'EAU

Les éléments suivants représentent autant de façons de protéger la qualité et la quantité de l'eau. Pouvez-vous en imaginer d'autres ?

- Fournir de l'information, des outils efficaces et des approches innovatrices aux problèmes de conservation de l'eau et de protection de nos richesses naturelles;
- Faciliter la tenue de rencontres et d'ateliers pour partager de l'information à propos de la législation et de la réglementation gouvernementales et aider les collectivités à développer des solutions qui répondent à des problèmes environnementaux locaux;
- Encourager les collectivités à envisager des partenariats qui permettront des économies d'échelle (système d'aqueduc régional, par exemple), un accès à diverses expertises professionnelles et techniques et un partage des meilleures pratiques.

GESTION DES DÉCHETS

Les collectivités à travers tout l'Ontario doivent faire face au défi de la gestion de leurs déchets, défi qui se complique chaque jour du fait de la croissance de la population au niveau provincial. Malgré l'emphase continue mise sur les 3R (réduction, réutilisation et recyclage), les sites d'enfouissement atteignent leur pleine capacité.

Des changements dans la réglementation en matière de gestion des boues non traitées et des biosolides sont également en cours de développement. Répondre à ces nouvelles exigences pourrait s'avérer difficile pour plusieurs collectivités rurales, car les capacités de leurs installations de traitement des eaux usées sont limitées, de même que les capitaux disponibles pour investir dans de nouvelles infrastructures ou rénover les installations existantes. D'autres facteurs tels que des coûts accrus de vidange des fosses septiques et des cuves de rétention occasionnés par une hausse des tarifs de transport et de disposition, augmentent encore le degré de difficulté.

La province de l'Ontario a développé une stratégie de réacheminement des déchets de l'ordre de 60 % afin d'en faire une meilleure gestion et ainsi réduire d'autant la dépendance de la province face aux sites d'enfouissement sanitaire. Un document de travail produit par le MEO et présentant les options disponibles pour atteindre cet objectif sera bientôt diffusé. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : envisager le recours à de nouvelles technologies émergentes en matière de gestion des déchets et mettre sur pied des activités d'éducation et de sensibilisation du public afin de faire la promotion des 3R.

GESTION DES DÉCHETS

Les éléments suivants constituent des exemples d'approches possibles dans le futur pour la gestion des déchets. Ces solutions seraient-elles appropriées dans votre collectivité? Pouvez-vous en imaginer d'autres?

- Explorer des collaborations et des partenariats régionaux au niveau des plans de

gestion des déchets et des technologies qui s'y rattachent, y compris la gestion des boues;

- Développer des sites de démonstration, des projets pilotes et des analyses de rentabilisation qui soutiennent des initiatives de gestion différente des déchets;
- Œuvrer avec les collectivités afin d'examiner différentes options rentables qui permettent de répondre à l'objectif du gouvernement provincial d'un réacheminement des déchets de l'ordre de 60 % (par exemple, par le biais de partenariats, de technologies nouvelles, de programmes utilisateur-payeur, etc.);
- Faire la promotion du partage des meilleures pratiques parmi les municipalités (par ex., par l'entremise du site Web du Centre des meilleures pratiques municipales);
- Encourager le secteur privé à développer de nouvelles technologies et à investir dans les installations de traitement des eaux usées et leur mise à niveau.

QUALITÉ DE L'AIR

Les changements climatiques, le smog et la qualité de l'air sont à la fois des problèmes urbains et ruraux. Le protocole de Kyoto, le nombre toujours croissant de jours d'alerte au smog, l'exploitation de centrales alimentées au charbon pour la production d'électricité et les effets négatifs sur la santé d'une mauvaise qualité de l'air ont accru le degré de sensibilisation et de préoccupation face à la qualité de l'air en Ontario.

L'éolienne Bruce, située près Kincardine dans le comté de Bruce, est en exploitation depuis 1995. Cette éolienne de 600 kilowatts et d'une hauteur de 50 mètres produit approximativement 1200 mégawatts-heures d'électricité chaque année, de quoi alimenter environ 100 maisons. Elle offre également la possibilité d'éviter la production d'environ 1200 tonnes de gaz carbonique et de gaz acides annuellement.

Il en a résulté de nouvelles limites en matière de polluants atmosphériques et une réduction des normes d'émission. Le gouvernement de l'Ontario a renouvelé sa promesse de fermeture progressive des centrales électriques alimentées au charbon et a déterminé de nouvelles cibles à atteindre en matière de conservation et d'utilisation de sources d'énergie renouvelable, telles que l'éthanol, le bio-diésel et l'énergie éolienne.

Des fiches d'information sont disponibles afin de démontrer comment les municipalités peuvent encourager le développement de l'énergie éolienne dans leur localité et explorer le potentiel de telles initiatives de développement économique (www.mah.gov.on.ca). Les solutions de rechange de production d'énergie réduisent les quantités de gaz à effet de serre et de smog et peuvent ouvrir de nouvelles avenues au plan économique pour les collectivités rurales.

Faire face aux changements climatiques peut avoir un impact significatif sur les collectivités rurales et l'agriculture en particulier. La production agricole est une source majeure d'émission d'oxyde nitreux et de méthane, mais peut aussi servir de puits d'absorption du gaz carbonique. Les mesures mises en place pour réduire ces émissions

auront des conséquences économiques pour le secteur agricole et les économies rurales. Cependant, le secteur agricole examine présentement de nouvelles technologies pour utiliser les émissions de méthane comme source d'énergie.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Imaginez de quelles façons la qualité de l'air pourrait être améliorée dans votre collectivité. Les éléments suivants représentent des initiatives déjà en place ou à venir.

- Encourager la mise en application et la promotion de solutions de rechange en matière de production d'énergie (par ex., éthanol, bio-diésel et énergie éolienne) qui tiennent compte de la protection des autres ressources, telles que les terres agricoles;
- Promouvoir l'usage de sentiers polyvalents pour la bicyclette et la marche et l'emploi des transports en commun (lorsqu'ils existent) afin de réduire les émissions de gaz carbonique;
- Développer des ressources telles que des manuels qui décrivent des approches et des outils novateurs que les collectivités, à l'échelle nationale et internationale, utilisent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques.

RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGE

Un environnement sain est important pour l'ensemble de l'Ontario. Un environnement rural sain exige de maintenir un bon équilibre entre les initiatives économiques (y compris le tourisme), le développement et les usages récréatifs et la protection des ressources en eau, de la qualité de l'air, des terres agricoles, des milieux humides, des grands espaces et de la faune.

La Déclaration de principes provinciale (DPP) fournit des directives quant aux entités d'intérêt provincial en matière de développement et d'usage du sol. La DPP reconnaît qu'il existe des interdépendances complexes entre les facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans la planification de l'usage du territoire.

L'étalement urbain exerce une pression sur les industries primaires et les régions naturelles des collectivités rurales (par ex., les agrégats, l'agriculture et la foresterie). La demande toujours croissante pour le développement de nouveaux espaces résidentiels, commerciaux, industriels et récréatifs continue de menacer le délicat équilibre entre les besoins du développement, la protection des ressources et une bonne intendance de l'environnement. Il y a aussi des activités liées à l'extraction des ressources qui surviennent dans des localités rurales spécifiques. Ces activités d'extraction sont importantes pour répondre à la demande du marché et doivent être évaluées en tenant compte des autres usages du sol.

Les changements démographiques entre régions rurales et régions urbaines ont accru le degré de préoccupation en matière d'usage du sol. Afin de planifier adéquatement les pressions de la croissance et des usages multiples du sol, des initiatives telles que la

législation sur la ceinture de verdure et le plan de gestion de la croissance du Golden Horseshoe sont présentement en voie de développement. Des consultations sur ces initiatives prendront place au printemps et à l'été 2004 et aideront à formuler d'éventuelles lois et politiques. La révision quinquennale de la Déclaration de principes provinciale, également en cours, aidera à clarifier les principes de planification de l'usage des terres provinciales et protégera les entités d'intérêt provincial telles que l'eau et d'autres ressources. Ces initiatives auront un impact significatif sur les régions rurales.

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES ET LE PAYSAGE

La province aimerait recevoir vos suggestions quant aux façons de protéger les ressources naturelles et le paysage, en plus des programmes déjà en cours et à venir présentés ci-dessous.

- Fournir des outils et des ressources afin d'assister les collectivités dans leurs initiatives de revitalisation de leur milieu (par ex., en encourageant un usage plus intensif du sol ou la réhabilitation des friches contaminées et des secteurs riverains) et une bonne planification par le biais de principes clairs d'usage du sol (par ex., la protection des terres agricoles de qualité);
- Promouvoir le tourisme, les activités récréatives et le patrimoine naturel (écotourisme, agritourisme), en faisant appel à des pratiques durables, en tant que stratégie de développement économique;
- Soutenir les efforts bénévoles en regard d'initiatives qui protègent la biodiversité des collectivités.

EN CONCLUSION

Nous avons besoin de votre participation. Le vrai succès du plan pour l'Ontario rural dépendra pour une bonne part de la qualité et de l'étendue des suggestions que la province recevra des résidents ruraux et des intervenants.

Ce document de consultation est disponible en ligne, de même que le document de travail qui l'accompagne. Les répondants peuvent transmettre leurs idées et leurs opinions plus en détail sur le site Web du ministère des Affaires municipales et du Logement à www.ruralplan.ontario.ca.

Vous pouvez aussi envoyer votre document par la poste ou par télécopieur au plus tard le 30 juillet 2004 à l'adresse suivante.

Le Plan rural
Ministère des Affaires municipales et du Logement
Division du développement des collectivités rurales, 4^e étage NO
1, rue Stone Ouest
Guelph (Ontario)
N1G 4Y2
Télécopieur : (519) 826-4336

Si vous avez des questions à poser ou souhaitez obtenir d'autres renseignements, veuillez nous appeler au 1 888 588-4111, sans frais, ou au (519) 837-6313, ou encore nous envoyer un courriel à l'adresse ruralplan@mah.gov.on.ca.

Notre but est de créer un cadre qui aidera les collectivités rurales de l'Ontario et les gens qui y vivent et y travaillent à atteindre un nouveau niveau de prospérité et de qualité de vie pour les années à venir. C'est l'occasion de contribuer à l'élaboration du plan de l'Ontario rural.